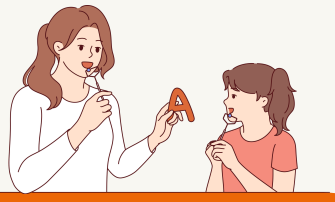
ACCÈS DIRECT ORTHOPHONIE

CPTS REIMS MÉTROPOLE



Une orthophoniste peut effectuer des bilans et/ou des séances sans ordonnance médicale

Favoriser l'exercice coordonné

Libérer du temps médical

Faciliter le parcours du patient

RÉFÉRENCES

- Depuis la loi n° 2023-379 du 19 mai 2023
- Vote du CA du 27 avril 2026
- Application dès le 1er juillet 2026

Deux questionnaires de satisfaction (à 6 mois et à 1 an) seront complétés par les orthophonistes participant à l'accès direct pour permettre à la CPTS d'en faire le bilan

UTILITÉ

- Simplifier les parcours de soins des patients
- Diminuer la charge administrative des orthophonistes et des médecins
- Reconnaître l'autonomie et l'expertise des orthophonistes dans un cadre coordonné

CONDITIONS

- Exercer sur le territoire de la CPTS
- Être adhérent à la CPTS
- Transmettre systématiquement le bilan orthophonique au médecin traitant du patient *****
- Déposer le compte rendu de bilan dans le DMP, avec l'accord du patient

****** *En cas d'absence de médecin traitant, la CPTS peut accompagner*

CPTS Reims Métropole

LISTE DES ORTHOPHONISTES PARTICIPANTES

CPTS REIMS MÉTROPOLE



Au 3 septembre 2026

BARD Virginie - St-Brice-Courcelles

BODIN Anne-Lise - Bezannes

CARRE WEI Agnès - Reims

CLAVÉ Elisabeth - Reims

DROUIN Hélène - Reims

DUVAL Anne-Claire - Sillery

FLATET Amandine - Champigny

FRANCOIS Marie - Champigny

GERARDIN Marine - Reims

GERIDAN Karine - Reims

HUBERT Léa - Reims

JEANSON Léa - St Brice-Courcelles

JEDRZEJAK Charlotte - Sillery

LACOMBE Sophie - Reims

LE FOLL Karine - Reims

MANCEAUX Laurène - Champigny

MAROT Agathe - Bezannes

MASSON THERET Céline - Reims

MERLETTE Léna - Reims

MICHEL Elise - Champigny

NAIVIN Florentine - Bezannes

PARANT Domitille - Reims

RENAUD-BETZ Claire - Bétheny

RITTIE BURKHARD Anne - Reims

SCHUMAN Coralie - Bezannes

SCHVARTZ Emmeline - Reims

SPIESSER Léa - Reims

VERCOUTERE Marion - Reims

VIRON Eloise - Bezannes

CPTS Reims Métropole

ACCÈS DIRECT
À L'ORTHOPHONIE



Votre orthophoniste pratique l'accès direct

Consultation possible sans prescription médicale

Renseignez-vous auprès de votre orthophoniste

CPTS Reims Métropole